tuellement. La majorité de la Chambre lui donna raison. Accusé d'autoritarisme, M. Ferry profita d'un banquet à lui offert par le « Cercle national » pour justifier son attitude. « Nous n'excluons personne, dit-il, de notre majorité; mais nous laissons de côté ceux qui ne veulent pas y entrer, car le gouvernement doit être un fanal qui éclaire et qui guide, non une sorte de crépuscule où viennent se fondre toutes les opinions; nous voulons, en un mot, la République parlementaire, dont l'élément essentiel est une majorité délimitée et un gouvernement ayant une volonté. » Survint le projet de conversion des rentes 5 pour 100 en 4 1/2 pour 100. Plusieurs députés de circonscriptions agricoles proposaient d'affecter à un dégrèvement favorable à l'agriculture le produit de cette opération, mais le président du conseil combattit l'amendement, en faisant pressentir les difficultés que l'on rencontrerait à équilibrer le budget de 1884; cette fois encore, on lui donna raison, et sa situation parlementaire ne fit que se consolider. Il se groupa autour du cabinet Ferry une majorité qui, après l'avoir soutenu de ses votes pendant deux ans, se détacha de lui brusquement et le renversa le 30 mars 1885, condamnant la politique qu'elle avait approuvée la veille encore. Nous faisons allusion à l'expédition du Tonkin. M. Ferry n'a pas fait naître la question du Tonkin : cette question est née le jour où l'Empire a occupé la basse Cochinchine, et elle a été nettement posée dans le sens conquérant par les hommes du 24 mai; cela ressort expressément de la lecture des dépêches insérées dans le premier fascicule du Livre Jaune (*Affaires du Tonkin*). Quand M. Ferry eut à s'occuper pour la première fois de l'Indo-Chine orientale, il se trouva en présence des traités signés, en 1874, entre l'Annam et le Tonkin, dont il n'avait évidemment été ni l'instigateur ni l'auteur. Ces traités se trouvant violés, le commandant Rivière ayant été tué en 1882, quel était le devoir du cabinet du 21 février 1883? Les uns croient que l'emploi de la force n'était pas indispensable et que l'action diplomatique suffisait; les autres estiment que le gouvernement demeurait dans la limite de ses pouvoirs en faisant respecter *manu militari* un traité voté et accepté par l'Assemblée nationale. Les deux opinions sont également soutenables; mais la situation devint bien différente lorsque la Chine intervint pour faire valoir ses anciens droits de suzeraineté sur l'Annam et soudoya des bandes armées pour ravager le Tonkin. Sans témoigner à M. Ferry des sentiments hostiles, sans prendre la peine de relever les calomnies qui le représentaient comme mû par des motifs inavouables et par le prurit de la spéculation, on doit reconnaître qu'à partir de ce jour aucun homme ne devait être embarqué pour l'Indo-Chine avant l'autorisation de la Chambre. Or, présenter la Chine comme une quantité négligeable, soutenir que nous étions en état de représailles et non en état de guerre, alors que se livraient sans cesse des combats meurtriers et que notre flotte croisait et tonnait dans les mers de Chine, placer constamment la Chambre en présence du fait accompli, c'était se montrer peu respectueux de la lettre ou tout au moins de l'esprit de la constitution. Parmi les hommes les plus enthousiastes de colonisation, il s'en trouva pour blâmer non le principe de l'expédition, mais la manière dont elle était conduite; il est vrai de dire que toutes les fois que le cabinet Ferry eut à demander des crédits ou à répondre aux interpellations sur la politique coloniale, il obtint la majorité, grâce à l'appoint de ceux qui l'abandonnèrent le 30 mars, à la nouvelle de l'échec de Lang-Son : il fut, en un mot, encouragé dans sa politique irrégulière par des ordres du jour de confiance. M. Ferry déploya donc, dans la seconde année de son ministère, une énorme activité : interpellations et demandes de crédits pour le Tonkin et pour Madagascar, négociations relatives aux affaires d'Egypte, réunion du Congrès à Versailles en 1884, épuration de la magistrature par la suspension de l'inamovibilité, discussion d'un budget dont le gouvernement n'osait avouer le déficit, telles sont les principales affaires dont le président du conseil eut à s'occuper. Le 28 mars 1885, des nouvelles peu rassurantes arrivèrent du Tonkin. Une interpellation eut lieu; elle se termina par le vote d'un ordre du jour de confiance. Le 29, une dépêche annonça l'évacuation de Lang-Son par le général Négrier dans des termes qui laissaient à entendre que le Delta n'était pas absolument garanti contre une invasion chinoise. M. Ferry demanda aux Chambres un crédit de 200.000.000 pour parer à toute éventualité. « Pour ne mêler à un débat qui doit demeurer exclusivement patriotique et national aucune considération d'ordre secondaire, pour réunir dans un effort commun tous ceux qui, sur quelque banc qu'ils siègent et à quelque opinion qu'ils appartiennent, font passer avant toute chose la grandeur du pays et l'honneur du drapeau, nous vous déclarons, dit le président du conseil, que nous ne considérons nullement le vote des crédits comme un vote de confiance, et que, si la politique énergique à laquelle nous vous convions est agréée par vous en principe, vous pourrez déterminer librement, par un vote ultérieur, à quelles mains vous entendez en confier l'exécution. » Interrompu violemment pendant son discours, M. Ferry fut attaqué par MM. Clémenceau et Ribot, et 306 voix contre 149 le mirent en échec (30 mars). Le même jour, avant le début de la séance, M. Ferry avait prononcé le discours d'ouverture de la conférence qui se réunissait à Paris pour arrêter les conditions de neutralité du canal de Suez. Le même jour aussi, MM. Laisant et Delafosse déposèrent respectivement une proposition tendant à la mise en accusation du ministère démissionnaire, proposition qui fut rejetée sur la demande de M. Brisson, devenu président du conseil.

Après un séjour de quelques semaines en Italie, M. Jules Ferry revint en France pour prendre part à la lutte électorale qui précéda les élections législatives du 4 octobre 1885. Dans un discours prononcé à Lyon, il demanda du temps pour l'accomplissement des réformes. « Je ne suis pas radical, dit-il, bien que j'aie, étant au pouvoir, fait des choses passablement radicales; mais ce que je ne suis surtout pas, c'est intransigeant... Nommez des radicaux, mais ne nommez point d'intransigeants. » A Bordeaux, il s'expliqua sur son ancien programme. « On nous objecte en vain le programme de 1869 et nos palinodies : ce programme était une arme contre l'Empire; rédigé dans la servitude, il comportait un grain d'utopie, la seule consolation qui nous fût permise. Mais aujourd'hui la République existe; nous qui avons charge de ses destinées, charge de la France, nous devons nous préoccuper avant tout d'éviter au pays les troubles et les heurts, de ne jamais mettre dans la loi que ce qui a été longuement mûri par l'opinion. » Enfin, dans les Vosges, il déclara que notre politique coloniale devait se limiter désormais « à l'organisation et à l'exploitation des colonies nouvellement acquises, à la conservation des anciennes, à la défense des points stratégiques que la France occupe sur la surface du globe »; il se prononça pour la loi sur l'armée coloniale, pour le service de trois ans, contre la revision constitutionnelle, pour la ferme application du Concordat, contre l'autonomie communale, pour la simplification des divisions administratives, contre l'élection des juges, pour l'extension de la compétence des juges de paix et l' « étude » du jury correctionnel, pour l'introduction dans notre système fiscal du « principe de l'impôt sur les revenus », mais non de l'impôt unique ou progressif, pour l'organisation de l'enseignement et du crédit agricoles, pour la réduction des droits de mutation, etc. Par 45.174 voix sur 87.074 votants, M. Ferry fut élu député du département des Vosges. A la Chambre, il soutint de ses votes la politique opportuniste. M. Jules Ferry fut l'un des personnages politiques qui contribuèrent le plus à écarter du pouvoir le général Boulanger, dont la popularité lui sembla dangereuse pour la République et qu'il qualifia publiquement, dans un discours extra-parlementaire, « de Saint-Arnaud de café-concert ». Ces paroles motivèrent l'envoi des témoins du général, qui ne purent faire accepter à ceux de M. Ferry les conditions de l'ancien ministre de la Guerre. Le duel n'eut pas lieu (1887). Lorsque, le 3 décembre, la Chambre et le Sénat se réunirent à Versailles pour donner un successeur à M. Grévy, le parti radical combattit énergiquement la candidature de M. Ferry, que le parti intransigeant et socialiste abreuva d'outrages et auquel les épithètes d'« assassin », de « voleur », de « faussaire », d' « Allemand », etc., furent prodiguées par une certaine presse. Les autonomistes du conseil municipal de Paris, dédaignant les questions d'éclairage et de voirie pour les hautes questions politiques, s'érigèrent en justiciers, menacèrent la ville de troubles sanglants si le député des Vosges était élu président de la République et encouragèrent les manifestations de la rue. Redoutant les effets d'une émeute sanglante, la majorité porta ses voix sur M. Sadi Carnot. M. Ferry s'était désisté au second tour. Quelques jours après, un individu, nommé Aubertin, tira sur M. Ferry deux coups de revolver qui n'entraînèrent que des blessures sans gravité. Radicaux, modérés et réactionnaires furent d'accord pour exprimer à M. Ferry leurs sentiments de condoléance et condamner des procédés dont l'emploi ne saurait s'expliquer dans un pays de suffrage universel et de libre discussion.

FERRY (Charles-Emile-Léon), homme politique français, frère du précédent, né à Saint-Dié le 23 mai 1834. M. Charles Ferry, qui, jusqu'à la chute du second Empire, avait exercé la profession d'avocat, devint, en septembre 1870, chef du cabinet du ministre de l'Intérieur et conserva ce poste jusqu'au mois de février suivant. Après la guerre, il fut nommé successivement préfet de Saône-et-Loire (mars 1871), commissaire extraordinaire en Corse (octobre 1871), préfet de la Haute-Garonne (novembre 1871). Le 8 février 1873, il prit un arrêté interdisant le séjour de ce dernier département à tout sujet espagnol non autorisé à y résider. Aux élections législatives du 21 août 1881, il se présenta, comme candidat républicain opportuniste, dans la deuxième circonscription d'Epinal. Son programme demandait la réforme judiciaire par la suppression de la hiérarchie des juges et des conseillers et par la réduction du nombre des magistrats, la conversion de la rente 5 pour 100, l'organisation des compagnies de chemins de fer sur le modèle de la Banque de France avec des administrateurs nommés par l'Etat, le maintien du Concordat « tant que le clergé ne descendrait pas dans l'arène politique », le dégrèvement des impôts, le développement de l'instruction publique. Il fut élu par 6.580 voix. Pendant la législature 1881-1885, il fut rapporteur de nombreuses commissions et prit la parole dans quelques discussions d'affaires; il vota pour le rétablissement du divorce, pour les conventions de 1883 avec les compagnies de chemins de fer, contre la rétribution des fonctions municipales, contre la suppression du budget des cultes et de l'ambassade du Vatican, pour les lois protectionnistes, pour l'élection des députés au scrutin de liste, pour le cabinet Ferry (30 mars 1885). Aux élections du 4 octobre 1885, il renonça à se représenter et resta dans la vie privée jusqu'au 29 avril 1888. Il posa alors sa candidature au Sénat dans les Vosges et fut élu par 526 voix. Cette même année il intenta un procès en diffamation à M. H. de Rochefort, rédacteur en chef de « l'Intransigeant », qui fut condamné à 4.000 francs de dommages-intérêts.

FERRY (Albert-Joseph), homme politique français, né à Fraize (Vosges) le 28 février 1833. Avocat à Saint-Dié, maire de cette ville, conseiller général des Vosges (canton de Gérardmer), il se présenta, comme candidat républicain, à la députation dans la deuxième circonscription de l'arrondissement de Saint-Dié, aux élections du 21 août 1881, et se prononça pour la revision du mode d'élection du Sénat, pour la réduction du service militaire et pour l'élection de la Chambre au scrutin de liste. Il fut élu par 5.560 voix. Pendant la législature 1881-1885, il vota pour le rétablissement du divorce, pour la conversion du 5 pour 100, pour les conventions avec les compagnies de chemins de fer (1883), pour les lois protectionnistes, pour le cabinet Ferry (30 mars 1885). Aux élections de 1885, il fut réélu député des Vosges. A la Chambre, il a voté l'expulsion des prétendants (juin 1886), pour le cabinet Rouvier (mai 1887), contre la revision de la constitution (1887), pour la proposition d'enquête (novembre 1887), pour le cabinet Rouvier (19 novembre 1887). Il siège sur les bancs de l'union républicaine. M. Albert Ferry n'appartient pas à la famille de M. Jules Ferry.

FERRY (Gabriel), auteur dramatique et romancier français, né à Paris le 30 mai 1846. Il est fils du célèbre auteur du *Coureur des bois*, mort en 1852 lors du naufrage de l' « Amazone ». Portant le même prénom que son père, il a souvent été confondu avec lui, et il est rare qu'en annonçant un de ses livres les journaux ne le donnent pas comme l'auteur du *Coureur des bois*. Toute modeste qu'elle est, la personnalité de M. Gabriel Ferry fils mérite cependant d'être distinguée. Attaché pendant plusieurs années aux bureaux du Crédit foncier de France, il profita de ses loisirs pour écrire un certain nombre de pièces de théâtre : *l'Eclipse de lune*, comédie en un acte (1868); *les Menus de Georgette* (1873), *Réginah*, drame en trois actes (1874); *les Sauvages du Vésinet*, opérette en un acte (1874); *Un convive sans gêne* (1876); *le Garçon malgré lui* (1877); *la Couronne nuptiale*, comédie-vaudeville en trois actes, avec M. Victor Bernard (1881), etc. En 1876, M. Alfred d'Aunay, abandonnant le « Figaro », fonda la « Gazette »; M. Gabriel Ferry y écrivit plusieurs suites d'articles, entre autres : *Lettres à un vieux monsieur de province qui ne lit pas les journaux* et *les Ricochets parisiens;* il fit de plus paraître au « Journal illustré », de 1876 à 1880, *les Souvenirs de jadis*, études sur quelques types originaux du temps de la monarchie de Juillet. Les *Dernières Années d'Alexandre Dumas* (1882, in-18) procurèrent à la souscription ouverte pour ériger, place Malhesherbes, une statue au romancier populaire, les 30.000 francs qui lui manquaient. On doit encore à M. G. Ferry : *les Patriotes de 1816*, roman d'histoire contemporaine (1883); *Souvenirs sur Théodore Barrière*, suite d'articles parus dans le supplément littéraire du « Figaro » (1884); *Balzac et ses amies*, chroniques sur les amitiés féminines de l'auteur de la *Comédie humaine* (« Gil Blas », 1885-1886); *Souvenirs sur la mère d'un auteur dramatique* (« Revue de l'Art dramatique », 1887); ces souvenirs sont relatifs à la mère de M. Alexandre Dumas fils et ont obtenu dans le monde du théâtre un vif succès de curiosité. Il a de plus écrit, en collaboration avec Théodore Barrière, un drame en cinq actes, *la Duchesse de Mantoue*, qui n'a pas encore été représenté.

FERRY-BOAT s. m. (ferri-bôtt — de l'angl. *ferry*, bac; *boat*, bateau). Bateau mû par la vapeur et destiné à transporter d'une rive à l'autre d'une rivière ou d'un bras de mer les voitures chargées de marchandises ou de voyageurs, sans qu'il soit nécessaire d'en opérer le transbordement.

— **Encycl.** Lorsqu'un cours d'eau à traverser est trop large pour qu'on y établisse un pont, et qu'il s'agit de mettre en communication les extrémités de deux lignes de chemin de fer s'arrêtant sur deux rives opposées, les *ferry-boat* est d'un emploi fréquent, en Angleterre et en Amérique. C'est généralement un bateau à aubes symétriques, dont le plancher porte une ou plusieurs voies qu'on peut faire raccorder avec les voies de terre ferme. Au moyen de plusieurs systèmes, on rachète la différence entre la hauteur de l'eau et celle de la rive. L'embarquement et le débarquement s'opèrent par l'extrémité du pont terminé suivant un demi-cercle qui vient s'emboîter dans le ponton. Nous citerons, parmi les ferry-boats les plus remarquables, ceux qui sillonnent la rade de New-York; celui de Détroit, qui fait communiquer les lignes du Canada avec celles des Etats-Unis et qui porte 3 voies recevant 24 wagons; le « Solano », destiné au service des trains du Central Pacific sur le Sacramento, d'une longueur de 129 mètres et qui peut porter sur 4 voies 48 wagons. En Europe, nous trouvons entre autres le ferry-boat qui transporte les wagons de marchandises entre Portsmouth et l'île de Wight, celui qui relie les chemins de fer du Wurtemberg et de la Bavière à ceux de la Suisse entre Friedrichshafen et Domanshow, sur le lac de Constance. Enfin, en Danemark, la traversée du Grand-Belt se fait depuis 1883 sur des ferry-boats qui peuvent prendre à bord 17 wagons à la fois.

Fersen (le comte de) et la cour de France (Paris, 1879, 2 vol. in-8°). Les deux volumes qui forment cet ouvrage se composent d'extraits des papiers du grand maréchal de Suède, le comte Jean-Axel de Fersen; ils ont été publiées par son petit-neveu, le baron R.-H. de Klinckowstrœm, colonel suédois.

A la fin du siècle dernier, les grands personnages des cours étrangères avaient l'habitude de venir à Versailles pour y prendre des leçons de maintien et de conversation. Le comte de Fersen, gentilhomme suédois, s'était conformé à cet usage. Marie-Antoinette le vit. On ne saurait dire qu'elle s'éprit de sa physionomie rêveuse et de la régularité de ses traits, mais elle le remarqua avec insistance. Le jeune comte, effarouché, quitta immédiatement la France, non pour Stockholm, mais pour l'Amérique, où il suivit Rochambeau. Au retour, il voua à la reine une sorte de culte mystique. Il devint son confident, et, après l'affaire de Varennes, il voulut la sauver, et avec elle la royauté. C'est à ce moment que commence sa correspondance avec l' « Autrichienne ». Il parcourut les capitales de l'Europe, cherchant à ameuter contre la Révolution les maisons régnantes; il se rendit à Coblentz, au milieu de la noblesse émigrée et divisée, cherchant en vain à calmer les divisions dans l'intérêt de la couronne. « Il faut que le roi, lui écrit Marie-Antoinette, acquière confiance et popularité. En agissant dans le sens de la Constitution et en la faisant exécuter littéralement, on en connaîtra plus tard les vices, surtout en écartant les inquiétudes que donnent les émigrés. Comprenez-vous ma position et le rôle que je suis obligée de jouer toute la journée? Quelquefois je ne m'entends pas moi-même, et je dois réfléchir pour voir si c'est moi qui parle; mais que voulez-vous? Tout cela est nécessaire, et croyez que nous serions bien plus bas encore que nous sommes si je n'avais pris parti tout de suite; au moins gagnerons-nous du temps par là, et c'est tout ce qu'il nous faut. Quel bonheur si je puis un jour redevenir assez forte pour prouver à tous ces gueux que je n'étais pas leur dupe! » On voit que le comte de Fersen avait toute la confiance de la reine de France, dont il fut un des négociateurs les plus actifs. Aussi les papiers de ce gentilhomme abondent-ils en révélations qui ne sont point à l'honneur du parti royaliste, particulièrement de ces émigrés, pillant et brûlant la Champagne en compagnie des soldats de Frédéric. « J'ai lieu de croire, écrit de Fersen à cette époque, que le projet de démembrer la France existe toujours, surtout de la part du cabinet de Vienne, dont c'est l'idée favorite, et je ne crois pas assez au désintéressement prussien pour supposer que ce cabinet s'y refusera. Nous avons connaissance d'un plan à cet égard. L'Alsace serait réunie à l'Empire. La Lorraine serait réunie au duché de Luxembourg et formerait l'apanage d'un archiduc. Les Pays-Bas français seraient réunis aux Pays-Bas autrichiens. La Corse serait donnée à l'impératrice de Russie.... » Certes, on ne saurait excuser l'exécution de Louis XVI, un gouvernement démocratique devant plus que tout autre éviter de répandre le sang, mais quand on lit des ouvrages dans le genre de celui que nous analysons, on s'explique le 10 août, le 21 septembre et le 21 janvier, et l'on comprend à quels mobiles ont obéi les conventionnels en demandant la tête de l'homme qu'ils rendaient responsable de l'invasion de la patrie.

FERSTEL (Henri, baron de), architecte autrichien, né à Vienne le 7 juillet 1828, mort à Grinzing, près Vienne, le 14 juillet 1883. Elève de Siccardsburg, Rœsner et Van der Null à l'académie de Vienne, il fut nommé au concours architecte de l'église votive élevée par l'archiduc Charles dans la capitale de l'Autriche. Les travaux, commencés en 1856, furent terminés en 1879. On cite encore de lui un *palais Renaissance* pour l'archiduc Louis-Victor, des *églises* à Brunn et à Schœnau, le *Musée autrichien*, une *villa* pour l'archiduc Charles-Louis à Reichenau, l'*Université* de Vienne, etc. Ferstel était conservateur du Musée autrichien, professeur d'architecture à l'Ecole polytechnique et membre associé de l'Académie des Beaux-Arts de Paris (1881). On lui doit, en collaboration avec Eitelberger : *la Maison d'habitation bourgeoise et la Maison de rapport à Vienne* (1859).

FÉRULIQUE adj. (fé-ru-li-ke — rad. *férule*, nom de plante). Se dit d'un acide extrait de la résine d'*assa fœtida*.

— **Encycl.** L'*acide férulique* $C^{10}H^{10}O^4$ ou

$$C^6H^3 \begin{cases} -OH(4) \\ -OCH^3(3) \\ -CH=CH-CO^2H(1) \end{cases}$$

s'obtient en dissolvant la résine d'*assa fœtida* dans l'alcool. On précipite ensuite par l'acétate de plomb en solution alcoolique, et ce précipité, mis en suspension dans l'eau, est décomposé par l'hydrogène sulfuré. L'acide férulique est enfin purifié par cristallisation dans l'alcool et l'éther. On peut l'obtenir synthétiquement en traitant le sel sodique de la vanilline par l'anhydride acétique, et l'acétate de sodium en faisant agir la soude sur le produit de la réaction. La solution d'acide férulique précipite l'acétate de plomb en jaune, et le chlorure de fer en jaune brun. L'hydrogénation par l'amalgame de sodium donne de l'acide *hydroférulique* $C^{10}H^{12}O^4$.

L'acide férulique a un isomère, qui est l'acide *isoférulique*, auquel Tiemann et Nagojosi Nagai attribuent la constitution suivante :

$$C^6H^3 \begin{cases} -OH(3) \\ -OCH^3(4) \\ -CH=CH-CO^2H(1). \end{cases}$$

Comme l'acide férulique, il donne deux séries de sels. Il fournit également un acide *hydro-isoférulique*, quand on le traite par l'amalgame de sodium.

L'acide isoférulique paraît identique avec l'acide hespérétique.

* **FESTOYER** v. a. ou trans. — Cette orthographe est admise par l'Académie (éd. de 1877), auparavant qui avait préféré FÉTOYER, puis FÊTOYER.

** **FÊTE** s. f. — *Faire la fête*, S'amuser, se livrer au plaisir. A remplacé l'ancienne locution : Faire la noce : *Comme si vous ne saviez pas que papa* FAIT LA FÊTE! *Voyons, c'est en faisant vos farces ensemble que vous l'avez connu.* (Gyp.)

— **Encycl.** *Fête nationale.* En 1880, sur la proposition de M. Benjamin Raspail et de cinquante de ses collègues, la Chambre des députés adopta une proposition de loi ainsi conçue : « La République adopte comme jour de fête nationale annuelle le 14 juillet. » Malgré l'opposition de la minorité réactionnaire, que blessait cette date commémorative de la prise de la Bastille, la proposition obtint une imposante majorité. Elle passa également au Sénat par 173 voix contre 64. La loi fut promulguée le 6 juillet 1880. La première célébration de la fête nationale eut lieu au milieu d'un enthousiasme général; elle fut rendue plus imposante encore par la cérémonie de la remise des nouveaux drapeaux aux divers corps de l'armée. L'initiative privée avait créé dans les rues de Paris une décoration comme peut-être jamais on n'en avait vu. Pour respecter la vérité il faut dire que, depuis, tout en étant brillantes, les fêtes nationales qui se sont succédé n'ont pas eu le même éclat que la première.

— *Fêtes foraines.* V. FORAIN.

Fête du 14 juillet (LA), tableau de M. Cazin, qui a figuré au Salon de 1881. Ce tableau était un souvenir de la fête du 14 juillet 1880, telle que l'artiste l'avait vue de sa fenêtre s'ouvrant sur le jardin du Luxembourg. Ce n'était pas la joie tapageuse de la rue qui avait frappé M. Cazin, c'était l'effet tranquille de la nuit, une nuit claire, avec quelques lueurs lointaines provenant des illuminations. Un grand échafaudage, dont on ne voit pas la base, la scène représentée étant prise du cinquième étage, se dresse devant les arbres du Luxembourg, dont la partie supérieure, vue à vol d'oiseau, semble un coin de forêt. Le dôme du Panthéon surgissant tout à coup par-dessus, indique seul la grande ville. Les personnages placés sur cet échafaudage, n'étaient pas des ouvriers, ni des gens du monde, mais des figures allégoriques de la Sagesse et du Travail, avec leur nom écrit sur le ciel en lettres d'or. Cette conception singulière, qui procédait en même temps du symbole et de la réalité, causa un grand étonnement, et si le penseur avait mis quelque confusion dans l'expression de son idée un peu énigmatique, tout le monde s'accorda pour reconnaître à l'artiste un véritable sentiment poétique, uni à un grand esprit d'observation.

Fête nationale du 14 juillet 1880 (LA), peinture de M. Roll, commandée par l'Etat et qui figura au Salon de 1882. C'est la place de la République un jour de fête nationale. Au pied d'une estrade, sur laquelle est installé un orchestre, se voient plusieurs groupes de danseurs; au premier plan du tableau, une marchande de rafraîchissements est assise. Devant la statue de la République, qu'enveloppe une lumière ardente et poussiéreuse, défile, musique en tête, drapeau flottant, un régiment de ligne, escorté par des citoyens chantant et agitant leurs chapeaux. Des hommes et des femmes qu'on voit de dos, sont tournés vers les soldats, des gamins grimpent sur des charpentes, un petit vendeur de médailles a fendu la foule et crie. « Là, dit M. Eugène Montrosier, l'art moderne se substitue à l'art conventionnel, la fièvre du décorateur s'ajoute à la flamme du moderniste; l'œuvre de M. Roll a les grouillements et les rutilances d'un peuple lâché à travers les rues, avec une puissance de vie, un éclat de couleur, une sensation de plein air, qui sont le comble de la vérité. » — « Sans m'arrêter à détailler les études isolées qui témoignent une fois de plus des vertus de peintre de l'auteur de la *Fête du 14 Juillet*, dit M. Antonin Proust, dans la « Gazette des Beaux-Arts », je ne crains pas d'affirmer, que l'on n'a peut-être jamais mieux enveloppé dans une lumière d'une intensité voulue un ensemble dont la facture soit plus harmonieuse et dont l'aspect soit plus vrai. »

Fête de Silène (LA), tableau de M. Roll, exposé au Salon de 1879. Ayant à peindre une orgie, M. Roll a tenu à consacrer le délire de l'ivresse sacrée. Ses nymphes dansent autour du vieux Silène une farandole animée et leurs carnations blondes ou brunes, la blonde domine comme dans les bacchanales flamandes, vibrent à l'admiration sur les verts francs du paysage. « Le tourbillon est irrésistible, dit M. Tardieu; on est pris, enlevé, il semble qu'on tourne avec les danseuses et quand enfin on a réussi à leur échapper, leur ronde vertigineuse et réjouissante vous tourne encore dans les yeux. On dirait la *Danse* de Carpeaux mise en couleur par un émule des grands Flamands du XVIIe siècle. M. Roll a pris plaisir à faire tournoyer frénétiquement des bacchantes lascives dont la sensualité joyeuse fait tressaillir une chair vivante au lieu de boursoufler décemment une baudruche exsangue. »

FETET, chaîne de montagnes de l'Arabie centrale, dans l'émirat de Sammar, un peu au sud-est de Hâïl, la capitale. Elle a 40 kilom de longueur du N. au S.

FEUERBACH (Anselme), peintre allemand, né à Spire le 12 septembre 1829, mort à Venise le 4 janvier 1880. Fils d'un savant archéologue, il avait été initié dès sa première jeunesse aux beautés de l'art antique. Après avoir commencé ses études à l'académie de Dusseldorf, il se rendit à Munich, puis à Anvers, où il fréquenta l'académie, qui jouissait alors d'une grande renommée. En 1851, il alla à Paris où il entra dans l'atelier de Couture. Un de ses tableaux, *Hafis dans la caverne*, possède dans la coloration comme dans le dessin, toutes les qualités de l'école française. Un autre tableau, *la Mort de l'Arétin*, révèle l'influence des grands Vénitiens qu'il alla étudier, en 1855, dans leur ville. Les chefs-d'œuvre de l'école vénitienne produisirent une transformation complète de sa manière qui s'exprime dans une grande composition, *le Dante à Ravenne*. Son style s'éleva à une grandeur presque antique quand il eut étudié à Florence et à Rome, où il fit un long séjour, Raphaël et Michel-Ange, sans abandonner cependant le coloris des Vénitiens. Dès lors, il s'attacha à joindre la grandeur du style antique aux charmes du coloris moderne, à traduire le style plastique des Grecs dans le style pittoresque de notre temps. Une longue série de tableaux, tirés de la fable et de l'histoire grecque, témoignent de ces tendances à moitié classiques, à moitié romantiques. Nous citerons : *Iphigénie à la plage de la mer; Orphée et Eurydice; le Jugement de Pâris; le Repas* (*symposium*) *de Platon; Médée méditant sur la mort de ses enfants; la Fuite de Médée; la Bataille des Amazones.* En 1878, Feuerbach fut nommé professeur à l'académie de Vienne; on lui commanda en même temps la décoration du plafond de la grande salle de l'académie. Il a achevé seulement une de ces compositions, *la Chute des Titans*, car, après trois ans, il quitta l'académie, à laquelle son esprit libre ne pouvait s'accoutumer. Il se rendit à Venise, où il peignit encore plusieurs tableaux. Le 4 janvier 1880, on le trouva mort dans la chambre qu'il avait louée dans un hôtel. Il fut enterré à Nuremberg à côté d'Albert Dürer.

* **FEUILLET** s. m. — **Encycl.** *Feuillet magnétique.* On appelle *feuillet magnétique* un aimant constitué par deux couches magnétiques infiniment voisines, de signes contraires, égales si elles sont équidistantes en tous leurs points, et, dans le cas contraire, telles que la densité en chaque point soit en raison inverse de leur distance. La *puissance du feuillet*, qu'on désigne par Φ, est le produit constant de l'épaisseur par la densité en chaque point. Le potentiel d'un feuillet magnétique en un point extérieur est le produit de sa puissance par l'angle solide sous lequel on le voit de ce point. Pour un feuillet fermé, le potentiel est nul en tout point extérieur; il est égal en tout point intérieur à $4\pi\Phi$. Le potentiel ayant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur une valeur constante, l'action d'un feuillet magnétique fermé sur un point quelconque est nulle.

Si l'on considère un courant fermé, d'intensité i, son potentiel en un point d'où on le voit sous un angle solide ω, est

$$V = \frac{ki}{2}\omega + c,$$

k et c désignant deux constantes; en sorte qu'à une constante près ce courant a le même potentiel qu'un feuillet magnétique de même contour et de puissance

$$\Phi = \frac{k}{2}i;$$

et comme la constante disparaît dans la différenciation qui donne les composantes de l'action magnétique, on peut dire que *l'action magnétique d'un courant fermé est égale à celle d'un feuillet magnétique de même contour.* Cet important théorème, dû à Ampère, donne une grande importance aux feuillets magnétiques.

Un feuillet magnétique est dit *complexe* quand, l'aimantation étant partout normale à ses faces, la puissance varie d'un point à un autre.

** **FEUILLET** (Octave), romancier et auteur dramatique, né à Saint-Lô (Manche) le 11 août 1821. — Depuis 1877, ce délicat romancier a continué, avec le même succès qu'autrefois, en dépit des tendances de la nouvelle école naturaliste, ses études de mœurs mondaines. Il a publié : *le Journal d'une femme* (1878, in-12); *Portraits de la marquise*, comédie pastiche en trois tableaux (1882, in-12); *la Veuve; le Voyageur* (1884, in-12); *la Morte* (1886, in-18); et fait représenter : *Un roman parisien*, comédie en cinq actes (Gymnase, octobre 1882); *Chamillac*, comédie en cinq actes (Théâtre-Français, avril 1886).

** **FEUILLET DE CONCHES** (baron Félix-Sébastien), écrivain français, né à Paris en 1798. — Il est mort à Paris le 5 février 1887, laissant une collection très précieuse de documents, d'autographes, de miniatures et de bibelots d'art. Outre une autobiographie anonyme, ayant pour titre : *Souvenirs de jeunesse d'un curieux septuagénaire* (Paris, 1877, in-8°), cet investigateur érudit a publié : *Histoire de l'école anglaise de peinture jusques et y compris sir Thomas Lawrence et ses émules* (1883, gr. in-8°), et *les Salons de conversation au* XVIIIe *siècle* (1883, in-12).

FEUILLISTE s. m. (feu-lli-ste, *ll* mll. — rad. *feuille*). Journaliste, pamphlétaire : *Tous les insectes, les moustiques, les cousins, les critiques, les maringouins, les envieux, les* FEUILLISTES, *les libraires, les censeurs et tout ce qui s'attache à la peau des malheureux gens de lettres.* (Beaumarchais.) *Beaumarchais entendait par* FEUILLISTES, *non pas la généralité des rédacteurs de journaux, mais cette classe d'individus qui se sert d'une plume à peu près comme les bandits se servent d'un stylet pour rançonner les voyageurs.* (E. Feydeau.) ‖ On dit plutôt FOLLICULAIRE.

** **FÉVAL** (Paul-Henri-Corentin), romancier et auteur dramatique français, né à Rennes le 28 novembre 1817. — Il est mort à Paris le 8 mars 1887. Devenu fervent catholique, ainsi que nous le disions au tome XVI du *Grand Dictionnaire*, Paul Féval ne s'est pas contenté d'empreindre d'un cléricalisme souvent outré ses œuvres nouvelles, il a consacré plusieurs années à revoir ses anciennes œuvres, à les retoucher soigneusement et à en retrancher toute phrase, toute idée, tout sentiment qui offraient quelque trace de ses anciennes convictions de libre penseur. Cette édition nouvelle a paru, de 1877 à 1883, en 44 vol. in-12. Il a de plus fait paraître : *la Reine des épées* (1877, in-12); *l'Hôtel Carnavalet* (1877, in-12); *le Denier du Sacré-Cœur* (1878, in-18); *Douze Femmes* (1878, in-12); *les Merveilles du Mont-Saint-Michel* (1880); *Pas de divorce*, réponse à *la Question du divorce*, de M. A. Dumas fils (1880, in-12); *Veillées de famille* (1882, gr. in-8°). Ruiné une première fois par l'effondrement des fonds turcs, dans lesquels il avait imprudemment placé une fortune assez considérable, laborieusement acquise, M. Paul Féval le fut une seconde fois en 1882 par la faillite d'un industriel de ses amis. Il fut alors question d'organiser en sa faveur, comme autrefois pour Lamartine, une souscription publique. La Société des gens de lettres lui vint plus efficacement en aide en constituant, sous la présidence de M. Edmond About, un comité dit « Comité Paul Féval » qui lui vota une pension viagère de 1.200 francs et lui en obtint deux autres de pareille somme de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques et du ministère des Beaux-Arts. Des représentations données à son bénéfice au théâtre du Châtelet produisirent en outre une somme assez considérable. Frappé de paralysie à la suite de la faillite qui l'avait entièrement ruiné, il fut placé par la Société des gens de lettres chez les frères de Saint-Jean-de-Dieu, de la rue Oudinot. C'est là qu'il s'éteignit, n'étant plus depuis déjà longtemps que l'ombre de lui-même.

FÉVRIER (Victor-Louis-François), général français, né à Grenoble le 21 octobre 1823. Sorti de Saint-Cyr comme sous-lieutenant au 19e de ligne en 1843, il fut nommé lieutenant en 1848 et capitaine en 1851. Il était adjudant-major au 1er zouaves, lorsque son régiment partit, au mois de février 1854, pour la Crimée, où il reçut au genou une blessure dont il se ressentira toute sa vie. Cette campagne valut au capitaine Février d'être promu chef de bataillon au 30e de ligne, le 10 mars 1856, et d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Avec le 30e de ligne, il fit la campagne d'Italie et reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille de Solferino. Passé aux zouaves de la garde, il fut promu lieutenant-colonel en 1865 et envoyé comme attaché militaire en Danemark; c'est dans cette situation qu'en 1864 il put suivre les opérations de la campagne du Schleswig-Holstein. On le retrouve colonel du 77e en 1870, à Forbach, puis à Rezonville et à Gravelotte; dans cette dernière bataille, le colonel Février fut atteint d'une blessure si grave à la tête qu'on le considéra comme mort : une balle, entrée sous l'oreille, lui brisa la mâchoire et lui perça la joue; deux mois plus tard, au moment de la capitulation de Metz, les Allemands ne voulurent même pas considérer le brave blessé comme prisonnier de guerre, tant il paraissait toucher à sa fin; mais sa robuste constitution et des soins éclairés conservèrent le vaillant officier à la France. Mis en liberté sans conditions, il fut promu général de brigade le 2 janvier 1871, vint à Lyon pour organiser les légions de mobilisés du Rhône et reçut le commandement de la place de Lyon à la signature de la paix. Général de division le 6 juillet 1878, il fut envoyé au 13e corps pour y commander la 25e division d'infanterie; c'est là qu'en 1879 et en 1881, à l'occasion des grandes manœuvres, on put juger combien le général Février était excellent tacticien; du reste, c'est non seulement chez nous qu'il est considéré comme tel, mais aussi à l'étranger. Appelé, au mois de février 1882, à la tête du 15e corps d'armée, à Marseille, il passa, le 27 février de l'année suivante, au commandement du 6e corps à Châlons, en remplacement du général Chanzy qui venait de mourir. En 1883, le général Février fut nommé membre du conseil supérieur de la Guerre et chargé de faire le règlement sur l'instruction de l'infanterie. Il a été fait grand officier de la Légion d'honneur le 29 décembre 1882 et élevé à la dignité de grand-croix le 29 décembre 1887. A l'avènement de M. Sadi Carnot à la présidence de la République, lorsqu'il s'est agi de combinaisons ministérielles, on songea au général Février; mais celui-ci déclina toute offre de portefeuille, entendant se consacrer exclusivement à son commandement. Sous le ministère du général Ferron, il fut chargé de remanier l'instruction de l'infanterie pour le combat dont l'application donnait lieu à de nombreuses observations. Le général a proposé un règlement qui n'est pas définitivement adopté, mais qui a été mis à l'essai dans chaque corps d'armée. Placé, en 1888, dans le cadre de réserve, il fut préalablement décoré de la médaille militaire.

Février 1848 (BLESSÉS DE). Au mois de janvier 1886, MM. Paul Bert et Tony Révillon déposèrent sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à accorder des pensions viagères aux survivants des victimes de la Révolution de 1848, à leurs veuves et à leurs enfants orphelins. Le rapporteur de la commission d'initiative fit valoir que cette demande était juste et qu'il y avait lieu pour le gouvernement de la République de venir en aide à des hommes qui s'étaient battus pour la liberté, avaient été blessés en la défendant et attendaient depuis près de quarante ans une récompense légitime. La prise en considération fut votée, par 336 voix contre 184, dans la séance du 25 mai 1886. Par suite de diverses circonstances, cette proposition ne revint à l'ordre du jour de la Chambre des députés qu'au mois de décembre 1886, au moment où la discussion du budget primait toute autre préoccupation. La prorogation du Parlement empêcha de la voter. Elle fut reprise en janvier 1887, votée à une majorité considérable, puis vint au Sénat. La loi fut définitivement votée le 24 mars 1888, et promulguée le 18 avril 1888. Elle inscrit au budget un crédit annuel de 200.000 francs pour assurer le service des pensions aux blessés de février 1848. Contrairement à ce qui a lieu pour les victimes du 2 décembre, les pensions accordées ne sont pas reversibles sur les veuves et les orphelins. Au moment où fut votée la loi, le nombre des blessés survivants s'élevait à 487; le montant de la pension fut établi à 400 francs par pensionnaire.

FEYEN (Jacques-Eugène), peintre français, né à Bey-sur-Seille (Meurthe-et-Moselle), le 13 novembre 1815. Entré à l'Ecole des Beaux-Arts en 1847, il y devint l'élève de Paul Delaroche. Ses débuts au Salon datent de 1841. De 1845 à 1866, il exposa des *Portraits;* des figures nues, *la Fable et la Vérité* (1861); *Psyché évanouie* (1863); *Léda* (1864). Toutefois, c'est dans la peinture de genre qu'il devait trouver sa véritable voie. Une médaille récompensa au Salon de 1866 les *Musiciens de la rue* et *Une promenade dans le parc.* Vers 1869, M. Feyen devenait définitivement le peintre des pêcheurs de Cancale et il notait leur existence dans une suite de tableaux agréablement composés et touchés avec une très grande habileté. On remarqua ainsi de lui : *le Dîner chez un pêcheur* (1869); *les Glaneuses de la mer*, qui figurent au musée du Luxembourg (1872); *les Régates de Cancale* (1873); *la Caravane de Cancale* (1874); *l'Ane; Sur la grève* (1874); *la Foire du mont Dol de Bretagne, Pêche à la Seine, Saline dans la presqu'île Guérandaine* (1875); *les Pêcheuses cancalaises vont en chantant chercher des huîtres à marée basse, la Vente des huîtres au retour de la pêche* (1876); *le Jeu de quilles à Cancale; la Toilette des Cancalaises après la pêche* (1877); *Cancalaises puisant de l'eau de mer* et *Embarquement des pêcheuses*

cancalaises (1878); *Enfant sauvé* et *le Pêcheur à son retour* (1879). En 1880, M. Eugène Feyen recevait une médaille de seconde classe pour son tableau, *Berceuse endormie*, où se voyait une paysanne bretonne qui s'assoupit en berçant machinalement dans son berceau de bois un marmot bien éveillé. L'année d'après, le peintre était fait chevalier de la Légion d'honneur. Depuis, il a envoyé *la Pêche aux huîtres* et *le Départ pour la pêche* (1881); *le Repos des moissonneurs* et *la Marée basse* (1882); *la Pêche* et *Après la pêche* (1883); *le Départ pour la pêche* et *la Femme du pêcheur* (1884); *Avant l'Orage* et *la Baie de Cancale un jour de grande marée* (1885); *Sermon à Notre-Dame-du-Verger* et *la Foire à Saint-Benoît-des-Ondes* (1886); *Huîtrières allant au parc* et *Pêcheuses dans les grèves du Mont-Saint-Michel* (1887); *le Lavoir de la Houle* et *Lavandières bretonnes* (1888). Une exposition générale de 265 œuvres de M. Eugène Feyen, traitées avec la conscience et le savoir qui distinguent ce peintre, a eu lieu au mois de novembre 1879 au cercle de la rue Saint-Arnaud.

. **FEYEN-PERRIN** (François-Nicolas-Augustin), peintre français, né à Bey-sur-Seille (Meurthe-et-Moselle) en 1829. — Il est mort à Paris le 14 octobre 1888. A l'Exposition universelle, on voyait de M. Feyen-Perrin, *le Retour de la pêche aux huîtres*, qu'avait prêté le musée du Luxembourg, le portrait de *M. Alphonse Daudet*, celui de *M. Mollard* et une toile inédite, *Fleur de mer*. M. Charles Blanc jugeait alors ainsi l'artiste : « M. Feyen-Perrin met de l'âme dans tous ses ouvrages et il nous montre les spectacles les plus vulgaires à travers une légère gaze de poésie, pourvu qu'il s'y trouve des femmes, car il aime à les peindre, riches ou pauvres, Parisiennes au bord de l'Océan ou Cancalaises revenant de la pêche; il aime à les peindre toujours secrètement émues, les yeux pleins de rêves. » Dans la *Mort d'Orphée*, du Salon de 1878, on louait le style et la couleur et on relevait cette qualité rare, chère aux vrais maîtres, l'enveloppe. Cette même année, M. Feyen-Perrin était nommé chevalier de la Légion d'honneur. La critique se montra plus sympathique encore à l'égard des *Tricoteuses* (1879), et du portrait de *M. Lepère* (1880), très exact, d'un excellent modèle. Le *Retour de la pêche à marée basse* et une eau-forte, *le Fumeur*, accompagnaient le portrait de M. Lepère. Sans abandonner les sujets maritimes auxquels le public avait pris goût, M. Feyen, depuis ce temps, revint, avec succès du reste, à la peinture de nu. C'est ainsi qu'il exposa *Astarté* et *la Pêche à pied, souvenirs de Cancale* (1881); *Ivresse* et *le Chemin de la Corniche* (1882); *Printemps* et *Danse au crépuscule* (1883); *Armorica* et *le Bain* (1884); *Rêverie*, souvenir de Cancale, et *le Remords*, figuré sous les traits d'une nymphe nue étendue le ventre contre terre sur le gazon, cachant de ses mains son visage inondé de larmes (1885); *Nymphe* et *la Rentrée des glaneuses d'huîtres* (1886); *la Couleuvre* (1887); *Faneuse* et *l'Etroit sentier* (1888). Doué d'une sensibilité peu commune, Feyen-Perrin s'efforçait d'exprimer la réalité, mais en poète plutôt qu'en naturaliste. Ses tendances le rapprochent de Jules Breton et non de Courbet. Au surplus, son originalité n'est pas discutable; il n'imitait pas, et son interprétation de la vie, même dans les sujets les plus rustiques, reste toujours personnelle et marquée au coin d'un sentiment délicat. M. Feyen-Perrin a fait de nombreuses eaux-fortes, des lithographies, des pastels très remarqués et quantité de dessins au fusain et au crayon noir. Un comité s'est formé pour organiser, en 1889, à l'Ecole des Beaux-Arts une exposition de l'œuvre de M. Feyen-Perrin. Le produit de cette exposition sera destiné à élever un monument à l'artiste.

FEYGHINE (Julia FEIGIN, dite), actrice française, de nationalité russe, née à Klynne, près de Moscou, le 29 mai 1863, morte à Paris le 11 septembre 1882. Elle était nièce du violoncelliste Servais et de Damke, l'éminent compositeur russe. Venue à Paris en 1882, elle entra au Théâtre-Français et débuta par le rôle de Kalékairi, de *Barberine* d'Alfred de Musset. Jolie et séduisante, elle déplut néanmoins par l'étrangeté de son jeu et de son organe, et cet insuccès, qui n'était pas irréparable, l'affecta profondément. Elle devint, vers la même époque, la maîtresse du jeune duc de Morny, fils du président du Corps législatif sous l'Empire, qui, bientôt las de cette liaison passagère et voulant se marier, fit, sous prétexte d'affaires, un voyage d'un mois en Russie, pensant que ce temps suffirait à Mlle Feyghine pour l'oublier complètement. Le duc rentra à Paris le 10 septembre 1882; le lendemain, Mlle Feyghine se présentait à son hôtel, rue de Marignan, à l'heure du dîner; ils échangèrent quelques paroles, puis l'actrice sortit en disant qu'elle allait dîner chez elle. Elle revint vers minuit; les domestiques essayèrent de s'opposer à ce qu'elle pénétrât dans les appartements, le duc de Morny n'étant pas rentré, mais elle entra de force et s'installa dans la chambre à coucher. Vers une heure du matin, M. de Morny rentra. Loin de se fâcher, il se montra gai, parla de son voyage et informa sa maîtresse qu'il repartirait le 15 du mois pour aller chasser en Russie avec le prince Demidoff. « Avez-vous l'intention de m'emmener? » demanda-t-elle. Le duc objecta qu'il le ferait très volontiers, mais qu'elle avait un engagement à la Comédie-Française et qu'elle ferait tort à sa carrière d'artiste. La jeune fille écouta les observations de M. de Morny, puis changea de conversation. Celui-ci s'était fait préparer un bain. Comme il y entrait et lui adressait quelques mots d'adieu, croyant qu'elle allait se retirer, elle se pencha vers lui et l'embrassa. « Bonsoir, » lui dit-elle : au même instant, une détonation retentit; l'actrice, qui s'était tiré un coup de revolver dans la poitrine, s'affaissa le long de la baignoire. Le duc alla aussitôt chercher des médecins et prévenir le commissaire de police. A ce dernier Mlle Feyghine, qu'on avait placée sur le lit du duc, répondit qu'elle s'était tuée parce qu'elle était lasse de la vie; on ne pût tirer d'elle d'autres paroles. Quoique la blessure qu'elle s'était faite ne parût pas mortelle au premier abord, elle en mourut deux jours plus tard. Ce n'était pas du reste la première fois qu'elle attentait à ses jours; elle avait déjà essayé de se tuer, quand, emportée par sa passion pour le théâtre, elle s'était heurtée aux résistances de son père; elle avait aussi déclaré à ses camarades de la Comédie-Française que si elle ne réussissait pas dans son second début, qui devait avoir lieu dans l'*Etrangère*, de M. Alexandre Dumas fils, elle se tuerait sur la scène même.

Fiammetta, tableau de M. Jules Lefèvre, qui a figuré au Salon de 1881. Une jeune fille, coiffée d'une couronne de lauriers en or et portant le costume des Italiennes du temps de Boccace, est vue jusqu'à mi-corps et montre un profil très fin et plein de caractère. Le contour est poussé jusqu'aux dernières limites de la rigidité, et la couleur est à peu près absente, sauf dans les lèvres, qui sont légèrement purpurines, et dans les cheveux, qui sont d'un rouge acajou très prononcé. Fiammetta semble être une tête humaine modifiée, transformée, idéalisée suivant un caprice de l'artiste; mais ce caprice a été heureux et plein de distinction.

Fiancée (LA), tableau de M. Lefebvre, exposé au Salon de 1882, et qui fait partie de la galerie de M. Van der Bilt. Dans un intérieur romain, la fiancée, en tunique et péplum blancs, un collier d'argent au cou, des bracelets de même métal aux poignets, est assise de profil sur un siège d'ivoire garni d'un coussin bleu. A ses pieds, une jeune fille agenouillée et souriante lui serre tendrement les mains, tandis qu'une autre lui pose des églantines dans les cheveux. Dans un coin, une fillette tenant derrière son dos un éventail de feuilles de palmier et un petit garçon en robe blanche regardent attentivement. Au fond, un paravent oriental est replié devant une porte ouverte; sur la muraille, peinte à fresques, se voit un groupe de bacchantes enlacées, et sur le sol, au premier plan, un brûle-parfum en bronze. « Une ligne savante dans sa grâce, un arrangement délicat dans sa noblesse, une coloration adoucie telle que les fresques le comportent, font de ce tableau une chose admirablement réussie, » dit M. Eugène Montrosier.

FIBIGER (Jean-Henri-Tauber), poète danois, né à Nykiœbing le 27 janvier 1821. Il entra dans les ordres, fut aumônier à l'hôpital de Hadersleben (1850), puis à Copenhague (1859), et devint, en 1874, pasteur à Vallensved. Il débuta par des tragédies : *Jephtas Datter* (1849), *Jeremia* (1850) et *Jean-Baptiste* (1857), qui, par leur sujet et leur trop grande extension, ne conviennent pas à la scène. Fabiger publia ensuite une tragédie familiale : *Croix et Amour* (1858); des récits en vers : *Nagle Sagn* (1865); trois poèmes : *Sisyphos*, *Hedin*, *Helmas Dæd*, réunis sous le titre : *l'Eternelle Lutte* (1868), et *le Franciscain* (1880), récit en seize chants, dont l'action se passe à l'époque de la Réformation. On lui doit aussi divers travaux sur les religions païennes : *la Mythologie du Nord; Kalvala; le Zend Avesta*, et deux importants recueils de sermons : *Noël* (1875); et *Pâques* (1875), où il montra des tendances agressives contre le parti démocratique, ce qui lui attira sa haine. Plusieurs de ses écrits ont paru sous le pseudonyme de **Diodoros**; il s'occupe depuis quelques années d'études sur les hiéroglyphes.

FIBIGER (Elfriede MULLER, dame), femme de lettres danoise, née dans le Schleswig le 17 juillet 1834. Elle épousa, en 1856, le médecin Chr. Fibiger, qui mourut en 1873. Son premier ouvrage : *En Magdalenhistorie*, produisit une grande sensation. Encouragée par le succès, elle publia rapidement : *les Secrets de la bruyère* (1877); *Deux Récits* (1878); *Etienne le noir* (1879), et *Cendrillon* (1880). Elle s'est occupée aussi de politique dans : *Un petit mot sur la femme* (1880), où elle adopte une attitude intermédiaire entre les partis. Au début, ses ouvrages roulaient sur la vie du peuple; puis elle s'est occupée des classes sociales plus élevées. On trouve chez elle de fines observations, de l'originalité et la recherche de l'idéal. En 1878, elle reçut du roi de Danemark une pension viagère.

* **FIBRE** s. f. — Encycl. *Fibre vulcanisée*. Cette substance, analogue au caoutchouc, dérivée de la cellulose, est d'origine américaine; elle a été connue et employée en Europe vers 1885, aussitôt après son invention. On en fabrique trois variétés : une dure comme l'ébonite; une demi-dure et une troisième flexible comme le cuir. Le froid, la chaleur, l'humidité sont sans action sur cette matière; il en est de même des divers réactifs, qui altèrent ou dissolvent le caoutchouc : huiles, graisses, naphte, benzine, térébenthine, éther, alcalis, acides faibles; certains vernis la rendent, du reste, imperméable. Ramollie à une douce chaleur, elle peut être moulée par estampage. La fibre vulcanisée se prépare en soumettant à une pression de 350 à 500 atmosphères de la cellulose épurée préalablement par un traitement chimique. La dureté de la matière, qui perd sa texture fibreuse, dépend de l'énergie de la compression. Elle peut alors être sciée, rabotée, taraudée; elle se lamine en feuilles, se moule en une infinité de pièces pour les filatures, navettes, galets, bobines, coussinets, etc. C'est, enfin, un excellent isolateur pour les conducteurs électriques.

FIBRISOIE s. f. (fi-bri-soî — rad. *fibre*). Nom donné par M. Fremy aux fibres des plantes textiles débarrassées par un rouissage chimique de la vasculose, de la pectose et de la cutose qui les cimentaient. La fibrisoie est de la cellulose pure, représentant de 72 à 79 pour 100 du poids des plantes sèches, mais qui doit à son épuration un aspect soyeux tout particulier.

***FIBROME** s. f. (fi-bro-me—rad. *fibre*).—Pathol. Tumeur constituée par des tissus fibreux, c'est-à-dire par une substance fondamentale fasciculée, au milieu de laquelle sont disposées des cellules plasmatiques anastomosées les unes avec les autres, possédant un noyau et une masse de protoplasma. (Cornil et Ranvier.)

— **Encycl.** Les *fibromes* forment des tumeurs dures, parfois très volumineuses, ordinairement non douloureuses. Elles ne sont pas malignes et ne se généralisent pas comme le cancer; mais, après extirpation, elles peuvent récidiver sur place. Leur extirpation est ordinairement facile par énucléation; on peut les rencontrer dans toutes les régions, mais surtout là où se trouvent des tissus fibreux (aponévroses, tendons, périoste, etc.). Elles peuvent présenter des cavités plus ou moins grandes (fibromes kystiques) et subir la dégénérescence graisseuse, calcaire, etc. Les fibromes de la peau portent les noms de *chéloïde*, *molluscum*, *papillome*.

FIBRO-MYÔME s. f. (fi-bro-mi-ô-me — de *fibrome*, et du gr. *mus*, muscle). Pathol. Tumeur formée à la fois de tissu fibreux, comme les fibromes, et de tissu musculaire, comme les myômes. On la rencontre surtout dans les organes formés de masses de tissu musculaire lisse, tels que l'utérus, la vessie, quelquefois l'intestin.

FIBROSPONGIES s. f. pl. (fi-bro-spon-jî — du lat. *fibra*, fibre; *spongia*, éponge). Zool. Ordre d'éponges renfermant les formes dites fibreuses (*fibrospongiæ*). *Chez les* FIBROSPONGIES, *il peut ne pas y avoir de tissu squelettique, le corps étant formé de parenchyme contractile.* (Claus.) Lorsqu'il existe un squelette composé de fibres cornées, matière dite *spongine*, on y trouve associés des corpuscules siliceux et du sable, tel est le cas des céraospongies ou éponges cornées; il peut aussi se faire que les corpuscules siliceux soient disposés en spicules et unis en réseaux par des couches enveloppantes silicifiées (Claus). On divise les éponges fibreuses en cinq sous-ordres : myxospongies ou éponges gélatineuses, céraospongies ou éponges cornées, halichondries, lithospongies ou éponges pierreuses, hyalospongies.

. **FICHEL** (Benjamin-Eugène), peintre français, né à Paris le 30 août 1826. — Avec trois toiles déjà connues : *Une fête foraine en* 1776, *A l'Hôtel Drouot*, et *le cabaret Ramponneau*, il avait envoyé à l'Exposition universelle de 1878, un tableau inédit, *le Concert intime*, et, au Salon de la même année : *Soldats et Grisettes; le Savetier et le Financier*. Depuis, on a vu de lui : *le Neveu du curé*, et *la Dernière acquisition du maître* (1879); *Un Café*, et *la Signature du contrat* (1880); *Chez le tailleur*, et *la Carte à payer* (1881); *la Fin du dîner*, et *le Dernier Coup de dés* (1882); *Jaurat au cabaret*, et *Joueur de cartes* (1883); *Avant la recette*, et *Après la recette* (1884); *Une partie de cartes* (1885); les portraits de *Mlle H.-M.*, et de *Mme Grivot*, du Gymnase (1886); *le Rapport au général*, et le portrait du *Trompette* (1887); *le Récit* et *le Déjeuner* (1888). — Mme FICHEL, née Jeanne Samson, a pris part comme peintre à presque tous les Salons depuis 1878; elle est élève de son mari.

* **FICHTNER** (Charles-Albert), acteur allemand, né à Cobourg le 7 juin 1805. — Il est mort à Gastein, le 19 août 1873.

FICHTRE, pseudonyme de M. Gaston Vassy.

FICK (Adolphe), physiologiste allemand, né à Cassel le 3 septembre 1829. Il obtint, en 1856, la chaire de physiologie à l'univerté de Zurich, où il avait pris le grade de docteur, et passa, en 1868, à celle de Wurzbourg. Il s'est surtout occupé de physique appliquée à la médecine et de questions philosophiques. Ses principaux ouvrages sont : *la Physique médicale* (Brunswick, 1857); *Compendium de la physiologie de l'homme* (Vienne, 1860); *Anatomie et physiologie des sens* (Lahr, 1862); *les Rapports des forces naturelles* (Wurzbourg, 1869); *le Travail mécanique et le développement de la chaleur dans l'activité musculaire* (Leipzig, 1882); *Cause et effet*, essai d'une théorie de la connaissance (Cassel, 1882); *Essai philosophique sur les probabilités* (Wurzbourg, 1883). Il a collaboré au *Manuel de physiologie*, de Hermann, et publié dans des revues spéciales de nombreux articles, qui ont été réunis sous le titre de : *Travaux du laboratoire de physiologie à l'Ecole supérieure de Wurzbourg* (Wurzbourg, 1874)

FIDÉEN, ENNE s. et adj. (fi-dé-ain, è-ne). Géogr. Habitant de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde); qui appartient à Sainte-Foy ou à ses habitants.

***FIDJI** ou **VITI**, groupe d'îles de la Polynésie, dans le grand Océan. — Il comprend 255 îles de dimensions diverses et d'une superficie totale de 21.168 kilom. carrés, parmi lesquelles cent environ sont habitées. La population est de 2.293 blancs et de 124.999 indigènes, métis, etc.

— *Histoire*. Nous avons dit, au tome VIII du *Grand Dictionnaire*, comment le gouvernement britannique avait décliné l'offre de souveraineté sur l'archipel Fidji que lui avait faite le roi Thakombaou. Les Anglais établis dans l'archipel essayèrent à plusieurs reprises de faire cesser l'anarchie qui y régnait entre les chefs et qui lésait fortement leurs intérêts. En 1871, avec l'aide des autres Européens, ils instituèrent un gouvernement parlementaire ayant à sa tête le roi Thakombaou; mais cette tentative échoua, le ministère voulant gouverner sans le Parlement. La question de l'annexion des Fidji à l'Angleterre fut agitée de nouveau. En 1873, le commodore Goodenough, commandant la division navale, fut chargé de l'étudier sur les lieux, de concert avec le consul anglais des Fidji (« Journal officiel » du 13 décembre 1881). En 1874, la souveraineté des îles Fidji fut cédée à l'Angleterre, par Thakombaou et les principaux chefs, suivant un acte officiel en date du 10 octobre. Une charte, proclamée le 1er septembre 1875 et érigeant l'archipel en colonie, porta création d'un gouverneur, d'un conseil législatif et d'un conseil exécutif. A côté des fonctionnaires anglais chargés de la justice, de la police, de l'instruction publique, des cultes, des finances, il existe une organisation indigène spéciale. L'annexion à l'Angleterre des îles Fidji ne paraît pas avoir été pour elles une source de prospérité. La population diminue en moyenne de 1.000 habitants par année; les indigènes préfèrent l'émigration au régime auxquels ils sont soumis. Les revenus, qui s'étaient élevés à 410.825 francs en 1875 et à 2.782.850 francs en 1882, sont tombés en 1886 à 1 million 614.350 francs. Les exportations sont tombées de 8.799.950 francs en 1883 à 7 millions 87.400 francs en 1886, et les importations pendant la même période, de 12 millions 41.550 francs à 5.765.700 francs. Le régime commercial en vigueur n'est pas de nature à encourager le commerce entre les blancs et les indigènes : les premiers ne peuvent exiger des seconds le payement de leurs créances, ce qui rend tout crédit impossible, et les taxes sont en outre inégalement réparties entre les districts, certaines parties très fertiles étant moins imposées que d'autres où le travail de l'homme est peu rémunérateur.

FIDUS, pseudonyme de M. Eugène Balleyguier, connu sous le nom d'**Eugène Loudun**.

FIELD (Henry-Martyn), auteur américain, né dans le Massachusetts en 1827. Pendant un voyage autour du monde qu'il fit en 1877, il adressa à divers journaux américains des lettres pleines d'observations judicieuses sur les pays qu'il visitait. On a en outre de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *History fo the Atlantic Telegraph* (1866); *History of the Rebellion of* 1798 (1870); *From the Lakes of Killarney to the golden Horn* (1876); *From Egypt to Japan* (1880).

* **FIERASFER** s. m. — **Encycl.** Zool. De nouvelles observations ont démontré que ces singuliers poissons anguiliformes vivent dans les holothuries ou dans les étoiles de mer; ils appartiennent à la famille des Ophidiidés, ordre des Anacanthines. Les *fierasfers* sont-ils de simples commensaux ou des parasites? Quelle partie de leur « hôtel vivant » habitent-ils : la cavité digestive ou l'arbre respiratoire? Autant de questions non encore résolues.

FIEUZAL (Marie-Louis), médecin français, né à Cahors en 1836, mort à Paris le 28 juillet 1888. Ami d'enfance de Gambetta, il vint à Paris en 1855, et suivit les cours de la Faculté de médecine. Reçu docteur en 1862, il s'adonna d'une façon toute particulière à l'ophtalmologie, et se créa, dans cette spécialité, une très grande notoriété. Médecin de l'hopital des Quinze-Vingts depuis 1870, il fut nommé médecin en chef de cet établissement lorsque, en 1881, la clinique nationale d'ophtalmologie fut créée. Dans ces fonctions, qu'il remplit avec une incontestable supériorité, il soigna plus de 70.000 malades et pratiqua plus de 8.000 opérations. Son œuvre scientifique est en outre considérable. Il fonda en 1872 et dirigea jusqu'à sa mort un journal qui jouit d'une autorité très grande auprès des médecins et des savants, *la Clinique des Quinze-Vingts*; il publia aussi *Clinique ophthalmologique des Quinze-Vingts* (1876, in-8°); *Fragments d'ophthalmologie* (1879, in-8°); *Hygiène de la vue dans les écoles* (1886, in-8°). Fieuzal, qui était resté attaché à Gambetta dans toutes les circonstances, fut appelé le premier au chevet de l'illustre patriote, que sa science et son affection furent, comme celles de Paul Bert, impuissantes à sauver.

* **FIÈVRE** s. f. — **Encycl.** Pathol. *Considérations générales*. On sait que la *fièvre* est caractérisée essentiellement par la rupture de l'équilibre entre la production et les pertes de chaleur; dans ce processus la quantité de chaleur produite l'emporte sur la quantité de chaleur perdue, et la température s'élève de 1 à plusieurs degrés. La fièvre est légère jusqu'à 38°,5; moyenne de 38°,5 à 39°,5; prononcée de 39°,5 à 40°; intense de 40° à 41° et au-dessus (Hallopeau).

La fièvre est un symptôme commun à un grand nombre de maladies; dans certaines maladies dites *fébriles* elle tient la première place. La marche de la fièvre peut être partagée en plusieurs périodes : 1° *stade pyrogénétique* (Wunderlich) ou de marche ascendante; sa durée varie de quelques heures à plusieurs jours; lorsqu'elle est courte, il y a presque toujours *frisson*; 2° *stade d'état* ou *fastigium*; c'est la période pendant laquelle la température atteint son maximum, sans rester stationnaire cependant, puisqu'il peut exister des oscillations variables. Sa durée est variable de quelques heures (fièvres palustres) à plusieurs jours (fièvre typhoïde). Parfois, comme dans la pneumonie, sa durée a une évolution fixe, sept ou huit jours; puis survient la troisième période ou *de chute*. Celle-ci peut être courte, brusque (pneumonie); ou lente, progressive (lysis), comme dans la fièvre typhoïde. Mais avant cette dernière période on peut voir, surtout lorsque la maladie a été longue, un stade que Wunderlich appelle *amphibole*, et qui se caractérise par de grandes oscillations irrégulières semblant préparer la *crise* terminale. Dans les cas où la maladie se termine par la mort, il y a lieu de distinguer un *stade proagonique* et un *stade agonique*. Dans le premier, tantôt la température s'élève graduellement, tantôt elle monte brusquement; il n'est pas rare qu'elle s'abaisse pour se relever au moment de la mort. Souvent la température continue à s'élever pendant quelques heures après la mort; en effet, l'arrêt de la circulation cutanée diminue les pertes de la peau par rayonnement, tandis que l'arrêt de la respiration annihile l'évaporation pulmonaire. (Peter.)

L'accélération du pouls était regardée avant l'application du thermomètre à l'étude de la fièvre comme le signe le plus important et le plus constant. Liebermeister a même conclu, en général, que l'élévation de 1° de température correspond à huit pulsations de plus à la minute. Mais il faut se garder de croire que cette relation est constante. En réalité, l'élément le plus important de la fièvre, c'est l'*élévation de la température*, et son importance est si grande qu'on peut aujourd'hui définir presque une maladie par la marche de sa température. Les courbes thermométriques obtenues en prenant matin et soir la température du malade, sont pour ainsi dire spécifiques, c'est-à-dire propres à chaque maladie bien définie. S'il survient des variations importantes, on peut dire souvent que la maladie est compliquée, soit par un accident, soit par une infection secondaire.

Comment et pourquoi se produit l'élévation de la température? Deux théories principales sont en présence : 1° la production de chaleur est exagérée; 2° la déperdition normale est entravée.

La première proposition est soutenable lorsqu'on recherche les produits de la combustion chez les fébricitants. Or, il est démontré que l'urée (produit de la combustion des albuminoïdes) augmente et que l'acide carbonique (produit de combustion des substances hydrocarbonées) est en proportion plus considérable. C'est un premier point acquis. Mais les expériences sur le système nerveux (Vulpian, Cl. Bernard, Scheff, Ch. Richet, Marey) ont montré que la régulation thermique dépend en grande partie du système nerveux; il existe dans le sympathique ou dans les autres cérébro-spinaux de véritables ganglions chargés de paralyser ou de dilater les vaso-moteurs, ou même de régler par un processus moins tangible la production ou la perte du calorique. On pourra donc concevoir une fièvre produite par la lésion primitive de ces organes, sans que le reste des tissus ait été touché; on peut reproduire expérimentalement cette fièvre en piquant ou en tranchant certaines régions du bulbe ou de la moelle (Vulpian), ou des lobes antérieurs du cerveau (Ch. Richet). Mais il est évident que la fièvre se produit dans d'autres circonstances, sans que les centres nerveux soient touchés. C'est ici qu'il convient de faire intervenir les infections parasitaires (microbes), et les substances toxiques dites *pyrogènes*. Il est évident que les microbes, véritables ferments, peuvent activer les combustions organiques et augmenter dans l'organisme la production de calorique. Mais dans la plupart des cas leur action semble plus complexe; les microbes produisent aux dépens des tissus des substances chimiques; ces substances, alcaloïdes plus ou moins définis, ptomaïnes ou leucomaïnes, agissent sur les centres nerveux, en localisant leur action à certains départements de ces centres. Tel poison agit sur les terminaisons motrices des nerfs (curare); tel autre sur la pupille (belladone); les alcaloïdes produits par les microbes des maladies fébriles agissent sur les centres de la calorification ou sur les vaso-moteurs. C'est une explication théorique qui en vaut bien une autre; elle semble, du reste, confirmée par l'expérience. Gaspard a fait voir, en effet, que l'injection de pus dans le sang, la plèvre, le péritoine, provoque presque instantanément la fièvre. Weber, Bellroth, Bergmann, Verneuil, ont fait des expériences analogues, les uns en injectant le pus en nature, d'autres en isolant chimiquement les éléments des liquides pathologiques (sepsine de Bergmann). Dans le premier mode expérimental, on peut se demander si les microbes du pus ne provoquent pas la fermentation du sang; mais dans le second il faut bien admettre que le poison agit sur les centres nerveux, ou bien encore sur les tissus eux-mêmes en retardant leur combustion.

L'exposé de ces diverses opinions nous amène à parler de la *fièvre traumatique*, c'est-à-dire de l'élévation thermique consécutive aux chocs, aux plaies, aux opérations chirurgicales. Autrefois il n'y avait guère de chirurgie sans suppuration; la fièvre était de règle. Aujourd'hui, grâce à l'antisepsie rigoureuse, le plus grand nombre des opérations, même les plus graves (l'ovariotomie, par exemple), ne donnent lieu à aucune élévation de température; et, dans des services de chirurgie antiseptique, on peut voir des courbes thermiques où la température ne dépasse pas 37°,5, c'est-à-dire la normale. On a pu même dire, que si la température s'élève tant soit peu, une faute a été commise. Il semble toutefois qu'une opinion aussi catégorique renferme quelque peu d'exagération, car on peut voir une élévation de température succéder à une fracture du fémur, par exemple, par laquelle aucune porte d'entrée n'a été ouverte à l'infection extérieure. Il y a lieu de se demander si, en pareil cas, la réaction générale n'est pas due à l'excitation des nerfs centripètes, nés du point lésé, et qui réagiraient par action réflexe sur les autres vaso-moteurs ou calorifiques correspondants.

Bien des notions nouvelles ont été acquises sur l'étiologie, l'anatomie pathologique et la cause véritable de bon nombre des maladies fébriles.

La *fièvre jaune* a été, depuis quelques années, l'objet de travaux d'une importance extrême, et dont la conclusion n'a pas encore été donnée complètement; une mission française étudie en effet actuellement sur place la dernière épidémie de Floride. Nous donnons toutefois les résultats nouveaux qui semblent acquis, renvoyant au *Grand Dictionnaire* (v. FIÈVRE) pour l'historique et la description générale de la redoutable maladie.

On sait que la fièvre jaune est actuellement endémique sur les deux versants de l'Atlantique, dans le golfe du Mexique et dans le golfe de Guinée. On suppose que l'Afrique l'a reçue de l'Amérique; ce qui est certain, c'est qu'elle est inconnue dans l'Inde. De ces foyers elle s'étend, sous formes d'épidémies qui n'ont pas toujours épargné l'Europe. En Espagne, importée de Cuba, de 1800 à 1823, elle fit périr plus de 140.000 personnes. En 1860, elle apparut à Saint-Nazaire, importée de la Havane par un navire chargé de sucre, l'« Anne-Marie ». Southampton, Lisbonne, Cadix, Barcelone, etc., ont été touchés par le fléau. Dans l'Amérique centrale, elle a plusieurs fois entravé les travaux du percement de l'Isthme de Panama, et, en 1886, à Caraccas, on a signalé une épidémie qui frappait surtout les Européens. Il s'agit d'une maladie qui ne doit pas nous laisser indifférents; car, avec les communications de jour en jour plus fréquentes et plus rapides entre l'Amérique et l'Europe, il est possible qu'elle se manifeste en épidémies ayant pour point de départ nos ports de l'Atlantique, de même que le choléra, venu d'Asie, a surtout nos ports de la Méditerranée comme point de départ.

L'origine exacte et le mode de transmission du contage sont encore imparfaitement connus. On a signalé récemment un mode de transmission des plus intéressants, et qui rapprocherait la fièvre jaune de certains cas de charbon.

D'après un médecin de La Havane, Ch. Finlay, le moustique culex serait un des agents les plus actifs de la transmission du fléau. Cet insecte prendrait sur les malades les germes du mal qu'il transmettrait aux personnes saines par sa piqûre. M. Finlay a pu constater *de visu* que l'appareil perforant garde aisément des fragments de la peau qu'il vient de percer; en cultivant ces fragments il a pu reproduire des micro-organismes semblables à ceux qu'on trouve dans le sang des fiévreux. Un autre médecin américain, le docteur Hammond, confirme ces faits, et cite une observation intéressante. A Augusta (Géorgie) règne une épidémie de fièvre jaune et la ville est infestée de moustiques. A Summerville, localité voisine située au milieu des dunes, il n'y avait alors ni fièvre, ni moustiques; mais quelques années plus tard, après la construction d'une route et de citernes, les moustiques avaient fait leur apparition à Summerville, et dès lors on y observa des épidémies de fièvre jaune.

D'autres résultats bien plus importants ont été obtenus; nous voulons parler de la connaissance *du microbe même de la fièvre jaune*, de son *atténuation* et *des vaccinations préservatrices*. Si les résultats annoncés sont exacts, le nom de M. Domingos Freire, professeur à Rio-de-Janeiro, deviendrait celui de l'un des bienfaiteurs de l'humanité. Les premières recherches de M. D. Freire remontent à 1880; mais ce fut seulement en 1883 que le gouvernement brésilien le chargea de faire des recherches sur le microbe de la fièvre jaune, son atténuation et la vaccination des animaux par ce virus atténué. Le microbe de la fièvre jaune examiné dans le sang d'un individu récemment mort ou sur le point de mourir se présente en quantité énorme, et les microbes sont extrêmement petits et transparents (*cryptococcus xanthogenicus*). On trouve en outre des corpuscules d'apparence cellulaire n'atteignant que le quart du volume d'un globule sanguin, pouvant grossir davantage cependant et présentant une couleur noirâtre. A un certain moment l'enveloppe se déchire et laisse échapper un grand nombre de micrococcus. Ces diverses formes se voient dans les cultures, où les cellules mères forment un dépôt noirâtre au fond des ballons. Les vomissements noirâtres (vomito-negro) et les déjections alvines des malades sont colorés par ces débris cellulaires devenus toxiques par leur transformation cuptomaïnes, et non, comme on l'avait cru jusqu'à présent, par du sang provenant d'hémorragies viscérales. Il peut cependant y avoir quelquefois de véritables vomissements de sang. Tous les organes et tous les liquides de l'économie contiennent le cryptococcus; mais il se complaît surtout dans les capillaires sanguins, qu'il peut oblitérer par son extrême prolifération (infarctus et apoplexies). Le microbe de la fièvre jaune est *aérobie* comme le globule sanguin, et engage avec ce dernier une lutte, dans laquelle l'hématie succombe presque toujours.

Les inoculations aux animaux ont donné des résultats variables; le singe, le chien, les poules, les pigeons jouissent d'une immunité remarquable. Au contraire, les lapins et les cochons d'Inde (cobayes) sont très sensibles à la maladie et la prennent par inoculation ou par simple séjour dans une atmosphère contenant ces microbes en suspension; les symptômes reproduisent chez ces animaux exactement les traits de la fièvre jaune.

L'atténuation s'obtient spontanément au bout d'un certain temps de cultures successives; les animaux inoculés avec des doses relativement considérables ne présentent plus alors qu'une légère élévation de température et se rétablissent au bout de trois ou quatre jours; et, de plus, ils sont devenus dès lors réfractaires aux inoculations avec les virus pairs, c'est-à-dire *vaccinés*. M. D. Freire vaccina des hommes avec le virus atténué sans inconvénient, au moyen de lancettes trempées dans le liquide de culture (méthode endermique); puis, s'enhardissant, il injecta le virus sous la peau avec la seringue de Pravaz (méthode hypodermique). Les résultats obtenus peuvent se résumer ainsi : Pendant l'épidémie de fièvre jaune qui a régné à Rio-de-Janeiro en 1883-1884, M. D. Freire a vacciné 418 personnes. Il mourut en tout 650 personnes pendant l'épidémie, et 7 seulement des vaccinées figurent sur la liste. L'année suivante, les résultats furent encore meilleurs, et, dans une période de près d'un an, sur 3.051 personnes vaccinées, on n'eut pas à enregistrer un seul décès par fièvre jaune. L'immunité fut donc absolue.

Un fait très important à signaler, c'est que la vaccination peut être faite avec succès, même lorsque le sujet présente déjà les premiers symptômes de la maladie contractée; M. D. Freire publie quatre cas très nets où la guérison fut assurée par ce moyen.

En résumé, d'après une communication à l'Académie des sciences de Paris du 4 avril 1887, de MM. D. Freire, P. Gibier et Rebourgeon, la mortalité de la fièvre jaune est actuellement de 1 pour 100 parmi les non vaccinés, tandis qu'elle est de 1 pour 1.000 parmi les vaccinés. Les vaccinations rendent les chances de succomber au fléau à peu près nulles. On peut même prévoir que dans un avenir prochain, par le fait de la vaccination, la fièvre jaune disparaîtra; car déjà en 1886 il n'y a pas eu d'épidémie, ainsi que le constatent les bulletins officiels. Depuis plus de trente-cinq ans, pareil fait ne s'était pas produit. Les travaux de M. D. Freire ont donc rendu un service inappréciable, dont on ne saurait trop le féliciter, tout en rappelant, non sans orgueil, qu'il a obtenu de si beaux résultats en s'inspirant d'idées et de méthodes françaises, pastoriennes. Ajoutons que les vaccinations de Rio-de-Janeiro ont été faites gratuitement.

— *Fièvres muqueuse, continue, typhoïde*. V. TYPHOÏDE.

— *Fièvres nerveuse, hystérique*. V. HYSTÉRIE.

— *Fièvres paludéenne, intermittente, larvée*. V. IMPALUDISME.

— Bibliogr. Domingos Freire : *Doctrine microbienne de la fièvre jaune et ses inoculations préventives* (1885, in-8°); *le Vaccin de la fièvre jaune*, statistique (1886).

FIFRELIN s. m. (fi-fre-lain—de l'allemand *pfifferling*, petit champignon des bois, et, par extension, chose sans valeur. D'après Delvau [*Dictionnaire de la langue verte*], le *fifrelin* serait une monnaie imaginaire, créée par le peuple et valant moins que rien; mais la locution allemande *Ich gebe keinen pfifferling dafür*, dont notre française *Je n'en donnerais pas un fifrelin*, n'est que la reproduction exacte, est bien plus ancienne. Notez qu'on dit aussi FIFERLIN, qui se rapproche encore davantage de *pfifferling*). Chose sans valeur, moins que rien. Usité seulement dans les locutions : *Je n'en donnerais pas un* FIFRELIN. *Je m'en soucie comme d'un* FIFRELIN.

** **Figaro**, journal quotidien, politique et littéraire, fondé à Paris le 22 avril 1854 par M. de Villemessant.—Depuis le 3 mai 1879, à la suite de la mort de son fondateur, *le Figaro* est passé aux mains d'une société ayant pour directeurs MM. Francis Magnard, Fernand de Rodays et Périvier. M. Francis Magnard a conservé la rédaction en chef du journal, poste qu'il occupait déjà sous la direction de M. de Villemessant; M. Périvier, également connu sous le pseudonyme de Rochebrune, s'est attribué le secrétariat de la rédaction; l'administration du journal est restée aux mains de M. de Rodays. Chacun des codirecteurs a son secrétaire. Ce sont MM. Diguet, René Martin et Marcade. La rédaction du *Figaro* comprend MM. Albert Wolff, Henri Fouquier (Colombine), Léon Lavedan (Philippe de Grandlieu), le baron Platel (Ignotus), Saint-Genest, Bergerat (Caliban), pour les chroniques; Philippe Gille, qui est en même temps chargé du feuilleton bibliographique, est le chef des échos du *Figaro*. Dans cette dernière partie du journal, il a, comme collaborateurs MM. Gaston Calmette, Decourcelles, De Grave, Henriot, Saint-Cère, etc. Les échos sont une des principales causes de la vogue dont jouit le *Figaro* non seulement auprès des gens du monde, où se recrute spécialement sa clientèle, mais aussi auprès de tous ceux qui s'intéressent aux choses du boulevard. Au Parisien retenu en province ou voyageant à l'étranger les échos apportent la nouvelle du jour, le bruit de la ville, le cancan du cercle. Bien des lecteurs qui sont loin de partager les opinions réactionnaires du *Figaro* le reçoivent ou l'achètent pour se tenir au courant de ces cancans, de ces bruits, de ces nouvelles. Les informations politiques, la Chambre et le Sénat, sont confiées à MM. Edmond Millaud et Paul Hennery. Mme la vicomtesse de Perrony (Etincelle) y écrit le carnet mondain; Albert Bataille, la chronique des tribunaux. Les informations de toute nature relèvent de Jean de Paris, Ch. Réty, Georges Grison, Jean Nougues, etc.; les actualités sont le domaine de MM. Albert Millaud, Georges Boyer et Jules Richard, ce dernier s'attachant spécialement aux choses militaires, qu'il traite avec compétence. Tout ce qui concerne le sport revient à M. Saint-Albin, plus connu sous le pseudonyme de Robert Milton. M. Dutertre écrit pour le *Figaro* le compte rendu des séances du conseil municipal de Paris et du conseil général de la Seine. M. le docteur Duverney traite dans le journal les questions scientifiques. La revue dramatique est toujours la propriété de M. Auguste Vitu qui, depuis la mort de M. Jouvin, la possède tout entière. A côté de lui, MM. Jules Prevel et Le Monsieur de l'orchestre (Emile Blavet) signent l'un le courrier des théâtres, l'autre la soirée théâtrale. Le *Figaro* entretient des correspondants dans toutes les grandes villes de l'étranger et est tenu par eux au courant des nouvelles politiques et mondaines de Londres, de Berlin, de Vienne, de Bruxelles, de Rome, etc. Les principaux rédacteurs du *Figaro* à l'étranger sont : MM. Johnson pour l'Angleterre, Pigeon pour l'Allemagne, Sévastianowich pour l'Autriche, Perkeo pour la Belgique, Ziegler pour l'Italie. Le journal de M. de Villemessant a eu de tout temps ses fournisseurs attitrés en fait de feuilleton, et par eux la primeur des nouveautés littéraires : MM. Claretie, Alphonse Daudet, du Boisgobey, Albert Delpit, Georges Ohnet, André Theuriet, Xavier de Montépin, Debans, Louis Ulbach Jules Mary, etc. Depuis 1882, le *Figaro* publie deux fois par semaine, un supplément littéraire, placé spécialement sous la direction de M. Périvier. Ce supplément est écrit par la plupart des publicistes dont nous venons de citer les noms.

* **FIGEAC** (Augustine-Bathilde, dame JALUZOT), actrice française, née à Paris en 1824.— Elle est morte dans cette ville vers la fin d'avril 1883.

. **FIGUERAS Y MORACAS** (Stanislas), avocat et homme politique espagnol, né à Barcelone le 13 novembre 1819. — Il est mort à Madrid le 11 novembre 1882. Il s'était complètement retiré de la vie politique depuis l'avènement d'Alphonse XII.

** **FIGUIER** (Guillaume-Louis), littérateur et savant français, né à Montpellier le 15 février 1819. — Outre *l'Année scientifique*, dont il a poursuivi la publication (1877-1888, 32 vol. in-8°) et pour laquelle il a donné une table des 20 premiers volumes (1877, in-12), M. Louis Figuier a publié : *les Six Parties du monde*, pièce en cinq actes et huit tableaux (1875, in-12); *Scènes et tableaux de la nature* (1879, in-8°); *les*